

<https://ricochets.cc/Antenne-Orange-temporaire-a-Aouste-sur-Sye-des-riverains-de-l-antenne-declarent-des-symptomes-d-une.html>



Antenne Orange temporaire à Aouste-sur-Sye : des riverains de l'antenne déclarent des symptômes d'une surexposition aux ondes

Publication date: jeudi 1er avril 2021

- Les Articles -

Copyright © Ricochets - Tous droits réservés

Les antennes d'Orange sont toujours là, et déjà à Aouste sur Sye des symptômes d'une sur-exposition aux ondes apparaissent : migraines, vomissements, insomnies et fatigue extrême...

Selon un communiqué des parents délégués FCPE et autonomes d'Aouste/Sye, il semblerait aussi que **l'antenne Orange d'Aouste sur Sye ait été installé illégalement sans les autorisations requises !**

► **Qu'en est-il à Crest ??**

(on a vu par ailleurs qu'[une antenne Free Mobile semblait déjà activée en mode 5G](#))

Mairies et opérateurs semblent ne guère s'embarasser du respect des quelques protections légales insuffisantes, ce qui compte c'est de satisfaire les consommateurs et les entreprises, d'assurer le retour du réseau internet à tout prix ?

Les parents délégués s'inquiètent des effets des ondes des antennes relais mobile sur notre santé, mais il existe quantité d'autres problèmes liés aux réseaux mobiles, à l'industrie du mobile et des données numériques (écologiques, sociaux, culturels, démocratiques...).

► Voir par exemple cet article paru dans Ricochets qui retrace bien ces points : [Le téléphone portable, un outil non neutre dont la fabrication et l'usage entraîne de multiples conséquences fâcheuses...](#)



Antenne Orange temporaire à Aouste-sur-Sye : des riverains de l'antenne ont déclaré des symptômes d'une surexposition aux ondes Les antennes relais et la téléphonie mobile, une plaie de plus en plus visible

Voici pour info un communiqué des parents délégués FCPE et autonomes d'Aouste/Sye qui circule en ce moment :

Après plus d'un mois de présence les antennes relais implantées aux abords d'établissements scolaires à Aouste sur Sye et Crest sont toujours en activité. Les parents délégués FCPE et autonomes d'Aouste sur Sye continuent d'exiger le déplacement de l'antenne installée à proximité de l'école. Un collectif « Aouste l'antenne » a été créé pour fédérer les parents d'élèves et riverains victimes de l'antenne. Leurs recherches d'informations et les actions de mobilisation ont permis de mettre à jour des dysfonctionnements dans la procédure d'installation de ces antennes. Dans le même temps les premiers symptômes de sur-exposition aux ondes apparaissent au sein de la population.

Les parents délégués et le collectif Aouste l'antenne, continuent leur mobilisation en vue d'obtenir le déplacement de l'antenne relais située au centre du village, à moins de 100m de l'école primaire. Leurs démarches auprès d'organismes compétents et indépendants ont permis de mettre à jour de nombreux dysfonctionnements dans la procédure d'installation de ces antennes. Aujourd'hui, l'opérateur de téléphonie mobile effectue a posteriori certaines démarches administratives mais le compte n'y est pas !

Pour exemple, le Dossier d'Information Mairie (DIM) est un document rempli par l'opérateur à destination de la

mairie. Il doit être remis avant la mise en service et a été fourni seulement le 17 mars dernier à la mairie d'Aouste sur Sye (rappelons que l'antenne est en service depuis le 26 février). Ce document doit contenir « les actions engagées pour assurer qu'au sein des établissements scolaires, crèches et établissements de soins ... situés dans un rayon de 100 mètres de l'équipement ou de l'installation, l'exposition du public au champ électromagnétique émis est aussi faible que possible » (art 5 du décret n°2002-705 du 3 mai 2002). Ici le DIM indique des valeurs émises entre 3 et 7,9V/m alors que les valeurs moyennes relevées en France devant les écoles sont entre 0,23 et 0,4V/m ; (Cf. question de l'Assemblée Nationale n° 15751 du 05/03/2019) Cette antenne pourrait fonctionner et fournir internet aux habitants de la commune sans émettre autant et/ou en étant située plus loin du coeur du village.

De plus, les parents délégués sont en contact avec l'Agence Nationale des Fréquences (ANFR) qui a fourni le 26 mars dernier une réponse pour le moins surprenante à leurs interrogations : « l'antenne installée au 1 Avenue Amédée Terrail à Aouste sur Sye n'est pas mise en service pour l'instant. Sa mise en service est cependant soumise à l'obtention d'une autorisation délivrée par l'ANFR. ... L'antenne n'a pas encore obtenu cette autorisation de la part de l'ANFR mais le dossier est en cours de consultation. » Force est pourtant de constater que l'antenne émet depuis maintenant plus d'un mois.

Enfin, il est ici question d'une installation provisoire mais d'après l'art. 222 de la loi ELAN : les décisions d'urbanisme autorisant une antenne relais ne peuvent pas être retirées. Les mairies auraient-elles signées des chèques en blanc à l'opérateur de téléphonie mobile ? A ce jour, plusieurs dates de retrait ont été avancées, d'abord le 12 mars puis le 26 mars et maintenant première semaine d'avril... **Quand l'opérateur s'engagera t'il sur une date définitive, sûre et sérieuse ?**

En attendant, les radiations, impactent tous les jours les habitants de ces communes et plus encore les enfants (le cerveau d'un enfant absorbe 60% de fois plus les radiations que celui d'un adulte). L'inquiétude grandit à Aouste sur Sye où des riverains de l'antenne ont déclaré les symptômes d'une sur-exposition aux ondes : migraines, vomissements, insomnies et fatigue extrême, sans compter ceux qui se révéleront dans les prochaines années.

Les parents délégués avec le collectif Aouste l'antenne trouvent aberrant que la santé des riverains et des élèves ait été oubliée par les pouvoirs publics locaux. De plus les parents délégués dénoncent l'attitude de l'Education Nationale qui a choisi de censurer la transmission de l'information, ayant trait à l'implantation de cette antenne, à destination des parents d'élèves. Cette dernière argue que les ondes ne concernent pas l'école et n'a pris aucune mesure pour s'informer de la situation et protéger la santé des élèves.

- ▶ Pour rejoindre le collectif Aouste l'Antenne ou obtenir plus d'informations aoustelantenne chez gmail.com
- ▶ Pour contacter les parents délégués FCPE et autonomes fcpe.acouste chez laposte.net
- ▶ Pour signer la pétition pour le déplacement de l'antenne relais <https://bit.ly/3cbqZE0>